



# LE JOURNAL

## *de Benayes*

E T E

2 0 1 4

Directeur de la publication : Jean-Louis Maury

imprimé par nos soins

Site internet de la commune : [commune-benayes.wifeo.com/](http://commune-benayes.wifeo.com/)

### Agenda

*Fête annuelle :*

• **Samedi 9 août :**

21 èmes foulées 18h00

devant la Mairie

En soirée : repas moules  
frites

Réservations :

05 55 73 46 72 ou

05 55 09 97 20

• **Dimanche 10 août :**

8h00, concours de pêche

15 h00, spectacle les 20 ans  
du comité des fêtes

En soirée, repas grillades de  
bœuf – frites

Vers 23 h00, feu d'artifice



Plantation du rhododendron par les nouveaux élus



### E T A T C I V I L

Décès de Michel Bernard VERDIER le 26 mai 2014 à Limoges

Décès de René TAMBOUR le 9 juillet 2014 à Limoges

### D I P L O M E S

Delphine DE MONTBRON a obtenu sa Licence de Biologie (major de la promotion) et est admise à l'Ecole Vétérinaire de Toulouse

Guillaume BARDON a obtenu son BTS Comptabilité et Gestion

Marie CHASSAGNE a obtenu son BAC Scientifique

Sophie BARDON a obtenu son CAP petite enfance

Arnaud SAGE a obtenu son Brevet des Collèges

Merci de nous signaler tout oubli

### Réunion du jeudi 24 avril 2014

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 24 avril 2014, sous la présidence de Monsieur le Maire, en présence de Monsieur Monteil receveur de la trésorerie de Lubersac, afin de voter les différents budgets communaux.

Le conseil a approuvé à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs de l'année 2013 :

- section fonctionnement, le cumul des recettes s'est élevé à 237 333,17 €, celui des dépenses à 228 191,55 €, le résultat de l'exercice est de + 9 141,62 €.
- Pour la section investissement, le cumul des recettes s'est élevé à 59 085,58 €, celui des dépenses à 116 465,37 €, le résultat de l'exercice est – 57 379,79 €.

**Le budget de l'année 2014 s'établit ainsi :**

- A la section fonctionnement, il s'équilibre à la somme de 226 767,00 €.
- Les recettes prévues à ce chapitre sont : 6 190,00 € en produits des services, 25964 ,00 € en atténuation de charges, 82 713,00 € en impôts et taxes, 103 080,00€ en dotations et subventions, 8 820,00 € en produits exceptionnels.
- Pour les dépenses, nous avons prévu : 72 133,00 € en charges à caractère général, 119 152,00 € en charges de personnel, 16 000,00 € en autres charges de gestion courante, 3 700,00 € de charges financières, 15 782,00 € en atténuation de produits (réversion péréquation entre les communes).
- A la section investissement, le budget s'équilibre à la somme de 132 698,11€
- Les recettes sont : 1 965,00 € de remboursement TVA, 13 144,00 € de subventions, 53 281,00 € d'emprunt et 64 307,50 € d'affectation du résultat.
- Les dépenses prévues sont : 13 100,00 € remboursement d'emprunts, 9700,00 € d'immobilisations corporelles, 67 694,74 € d'immobilisations en cours et 42203,37€ de déficit reporté.

Cette année, les dépenses d'investissement prévues sont l'achat de terrain dans le bourg pour une somme de 6700,00 € et d'un véhicule utilitaire d'occasion pour 3000,00 €.

Durant cette même séance, le conseil a décidé de demander une subvention pour l'achat du terrain et pour l'installation de deux poteaux d'incendie dans le bourg.

\* \* \*

### Réunion du 20 juin 2014

Le conseil était convoqué le 20 juin afin de désigner par un vote les délégués pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

Monsieur Maury Jean Louis , Maire, a été élu délégué titulaire à l'unanimité des membres présents ainsi que Monsieur Lavaud Serge, Madame Chassagne Odile et Monsieur Ensargueix Thierry comme délégués suppléants.



L'ordre du jour comportait aussi les points suivants :

- Achat d'un véhicule d'occasion pour la somme de 3720 €.
- L'acceptation du devis de réparation de la toiture de la chapelle d'un montant de 3700 €.
- L'augmentation des loyers des logements communaux de 0,9%, portant celui de l'ancienne poste à 227,87 € et celui de la maison Chassain à 338,85 €.
- La réalisation d'un prêt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 25 000 € sur 10 ans afin de financer les travaux des toitures de la chapelle et de la sacristie, l'achat des terrains Montazeau, l'achat du véhicule et de divers matériels.

Tous ces points ont été acceptés à l'unanimité des membres présents

## COMMEMORATION DU 8 MAI



## ECOLE

En ce dernier jour d'école, les enfants du RPI se sont retrouvés à la salle des fêtes de Meuzac afin de présenter leur spectacle sur le thème de la Musique.

Chants et diffusion d'un film, où les enfants étaient les héros d'une incroyable aventure, ont comblé tous les spectateurs.





La traditionnelle Fête de la Font Faure de Benayes s'est tenue selon la coutume le 24 juin autour de la bonne fontaine.

Les conditions météorologiques étaient excellentes. A 18 heures, Monseigneur Francis Bestion, évêque de Tulle, célébra la messe au pied de la croix devant de très nombreux pèlerins.

La soirée continua dans une ambiance très bon enfant. Plus 500 personnes avaient réservé leur repas. Ce sont les bénévoles du comité des fêtes de la commune qui assurèrent la confection et le service des repas. Momo Musette assura l'ambiance et ce n'est qu'au petit matin, quand le jour commençait à se lever, que les derniers noctambules quittèrent ce lieu magique.





## ORDURES MÉNAGÈRES : CHANGEMENT DANS NOS HABITUDES

Comme annoncé à la fin de l'année 2013, une petite révolution commence dans nos habitudes pour le traitement de nos déchets.

Le syndicat de ramassage des ordures ménagères a été dissout afin de permettre à la communauté de communes d'adhérer au SIRTOM<sup>(1)</sup> de Brive. Le tri sélectif des ordures se met progressivement en place.

Le 29 avril 2014, le SIRTOM de BRIVE a procédé à l'installation d'un point d'apport volontaire (PAV) à côté de la mairie dans le bourg de BENAYES.

A partir de ce jour, les habitants de la commune peuvent se débarrasser:

- des bouteilles et des pots en verre dans le conteneur vert ;
- des emballages creux, bouteilles plastiques, boîtes de conserve, briques alimentaires, cartons, etc... dans le conteneur jaune ;
- les papiers, les magazines et les journaux iront dans le conteneur bleu.



Afin de faciliter le tri et la collecte des déchets recyclables, le SIRTOM a déposé des cabas et des dépliants explicatifs à la mairie. Ils sont à la disposition des habitants de la commune.

Depuis le 1er janvier 2014, c'est le SIRTOM qui effectue le ramassage sans changement.

Au quatrième trimestre, le SIRTOM mènera une étude afin de faire le plus possible de collecte individuelle. Chaque bénéficiaire recevra une poubelle. Pour les hameaux où le camion ne pourra pas passer un conteneur sera installé à proximité des habitations pour que les gens puissent y apporter leurs déchets.

(<sup>1</sup>) Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères



L'arrivée de l'été marque une tradition que les séniors des Sources de l'Auvézère ne manquent pas de respecter : se retrouver autour d'une bonne table pour clôturer agréablement leurs rencontres mensuelles avant la trêve estivale.

Un soleil radieux, une ambiance détendue, un menu qui a satisfait pleinement les papilles des participants, tout était réuni ce samedi 21 juin, au restaurant de l'Hippodrome à Pompadour, pour que ce moment de convivialité soit une réussite.

Les membres de l'Association et ceux qui désirent les rejoindre reprendront leurs réunions à partir de septembre, le deuxième mercredi de chaque mois.

Le club fait partie du paysage associatif de Benayes depuis longtemps, après avoir connu des années fastes son effectif est en baisse. Alors : NOUS RECRUTONS !

Rejoignez-nous... durant quelques heures, oubliez votre lassitude, vos problèmes et venez partager des discussions, des sorties, des distractions, des collations ...



Photos Joëlle PRIAC



Le vendredi 11 juillet en soirée, s'est déroulée la randonnée nocturne de Benayes.

Cette année, l'itinéraire était tracé dans la forêt de Haute Faye.

Le parcours de 7 km dans les bois, les bonnes conditions

météorologiques firent le succès de cette sortie. Il y eut plus de 70 marcheurs qui après l'effort purent se restaurer à la salle des fêtes dans une très bonne ambiance.



---

R I O N S   U N   P E U ...

---

1 « Allo, fait une petite voix au téléphone, c'est bien le surgé du collège Saint Benoît ?

\_ Euh, oui...

\_ Je vous appelle pour vous signaler que l'élève Dugommeau ne pourra assister au devoir surveillé de maths aujourd'hui. Il est malade.

\_ Mais qui est à l'appareil ?

\_ Euh... C'est mon père, m'sieu. »

2 Dans un train, un jeune homme mâche vigoureusement son chewing-gum, assis en face d'une vieille dame qui le dévisage depuis le départ. Puis elle se penche vers lui : « c'est gentil de me faire la conversation, mais ce n'est pas la peine, mon garçon, je suis sourde comme un pot ! »

3 Un médecin français travaille à titre de coopérant dans un hôpital de Côte-d'Ivoire. Chaque matin, avant ses consultations, il charge son assistant ivoirien d'ausculter rapidement les patients de sa salle d'attente, afin de gagner du temps.

\_ Alors, qu'est-ce que nous avons aujourd'hui ?

\_ Une vieille femme avec un 'hume ca'abiné et un homme plein de boutons 'ouges...

\_ Je vois ce que c'est, dit le docteur. Impétigo...

\_ Non, non, docteu' ! Pas impétigo ! un g'and maig' !

## WRAPS AU POULET



QUANTITE :  
4 PERSONNES

Préparation : 10 Min  
REPOS : 1H00

### INGREDIENTS :

- 4 tortillas de blé souples
- 400 g de fines lamelles de poulet
- 400 g de laitue
- 1 tomate
- 400 g de moutarde ou mayonnaise

### Préparation :

1. Réchauffez légèrement les tortillas et tartinez-les de moutarde.
2. Coupez la tomate en fines tranches. Épépinez-la et faites-la dégorger avec du sel.
3. Disposez ensuite la laitue, les fines lamelles de poulet et les rondelles de tomate.
4. Salez et poivrez. Enroulez ensuite fermement et placez le tout au réfrigérateur dans du papier alimentaire pour garder le wrap bien compact.
5. Répétez l'opération 4 fois pour avoir 4 petits sandwiches.
6. Coupez-les en diagonale ou dégustez-les tel quel.

BON APPETIT !!!!!!!!!!!